



Les sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) en France



UN CONTEXTE NATIONAL

- En dépit d'une **recherche publique de très grande qualité**, la France ne capitalise pas assez sur le **potentiel socio-économique** que représentent les résultats de cette recherche.
- La coopération entre la recherche publique et les entreprises est devenue déterminante pour la **compétitivité de l'économie**.
- La création des SATT se veut une réponse à cette problématique



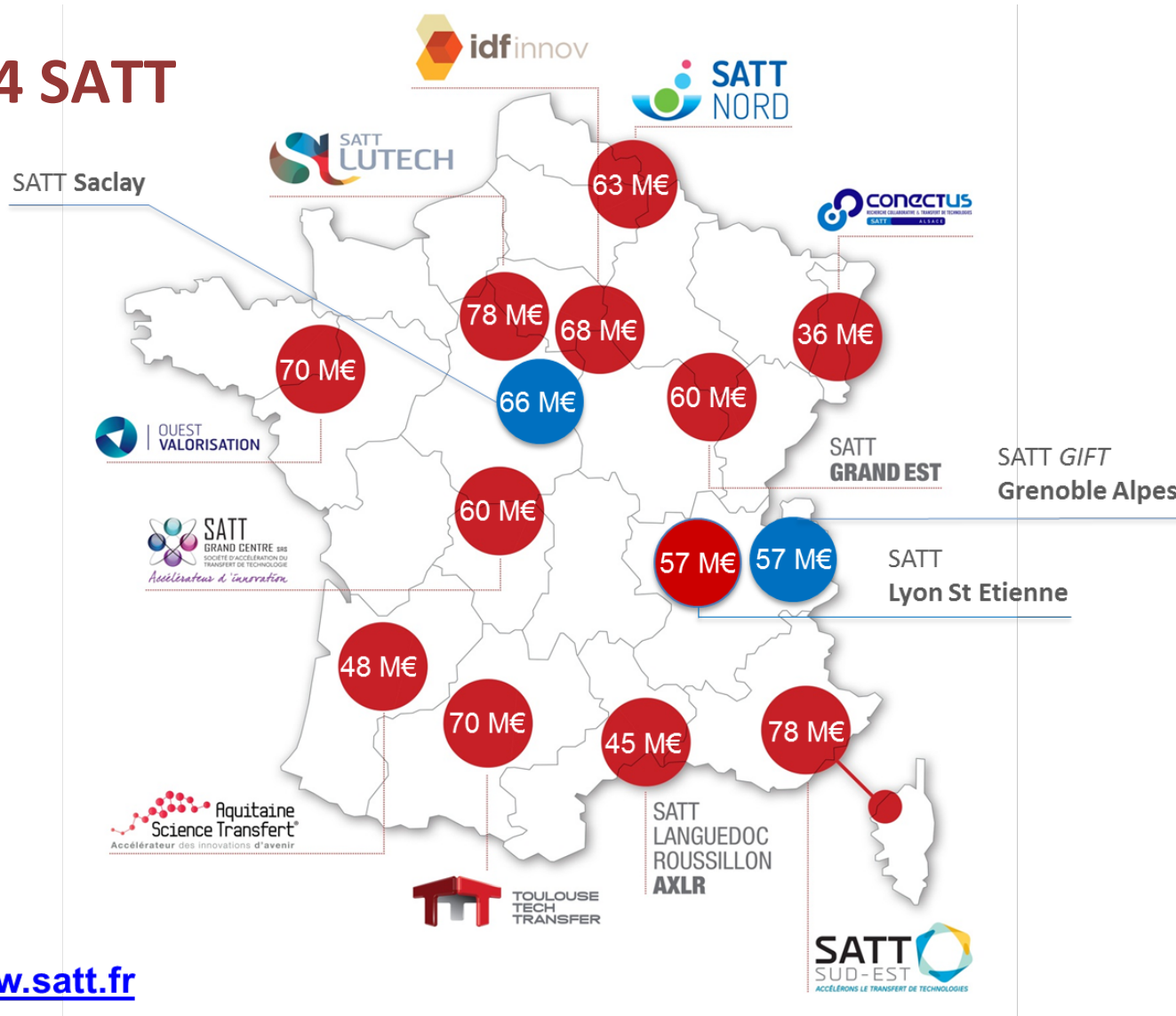
UN PROGRAMME NATIONAL

Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA), **900 Millions d'euros** ont été dédiés à la création de Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologies (SATT) dont une part importante est consacrée à l'**investissement dans la maturation technico-économique** des résultats de la recherche académique afin de participer à **augmenter la compétitivité des entreprises françaises** et favoriser la création d'emplois et de richesse en région.

CONSTAT	SOLUTION
<ul style="list-style-type: none">- Nombreux acteurs de recherche publique sur un même territoire- Dispositifs de transfert de petites taille	<ul style="list-style-type: none">- Créer des structures de transfert mutualisées entre universités et organismes de recherche à proximité des unités de recherches sur un territoire
Des résultats de recherche pas suffisamment matures pour répondre à l'attente des entreprises	Financer les phases de maturation jusqu'à la preuve de concept

UN RESEAU NATIONAL DE STRUCTURES INTER-RÉGIONALES

14 SATT

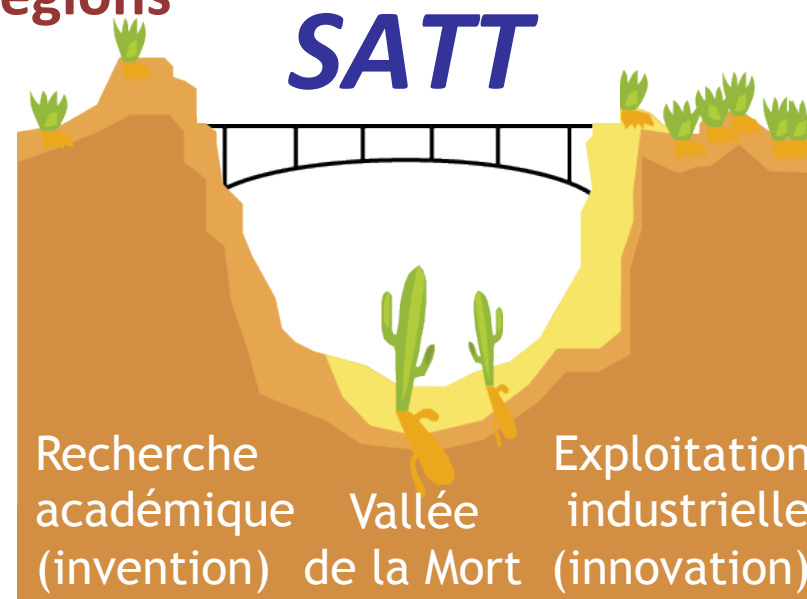


www.satt.fr

SATT = Interface privilégiée entreprises - recherche publique dans toutes les régions

→ Comblent le gap technologique entre les inventions issues de la recherche publique et leurs applications Industrielles

→ Augmenter le TRL (niveau de maturité technologique) = Diminuer le risque pour l'entreprise

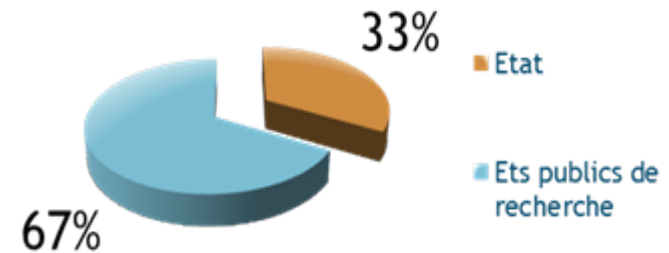


• Accompagner les projets sur toute la chaîne du transfert, suivant les besoins des entreprises

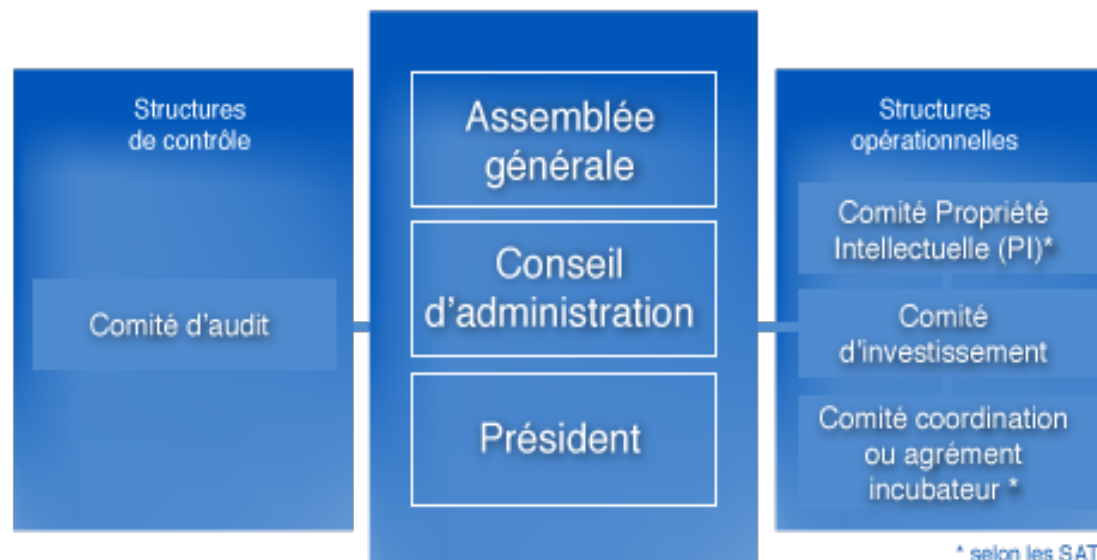


• Et dans certains cas, création d'entreprises

NOS STRUCTURES : SOCIETES PRIVEES A CAPITAUX PUBLICS



- SAS au capital social de 1 million d' euros
- Financements sur 10 ans (3 tranches avec des Go/No Go)
- La Propriété Intellectuelle appartient aux établissements de recherche
- Un mandat de Licence exclusive à la SATT pour la valorisation et la commercialisation des résultats de la recherche au profit actionnaires académiques





UNE SATT : L' INNOVATION SUR MESURE

Un acteur de proximité, centré sur les besoins des territoires :

Confiance et partenariats

Le guichet privilégié, interface entre chercheur et entreprise :

Visibilité et Efficacité

Des compétences et des moyens financiers importants :

Professionalisme, Expertise et Financement

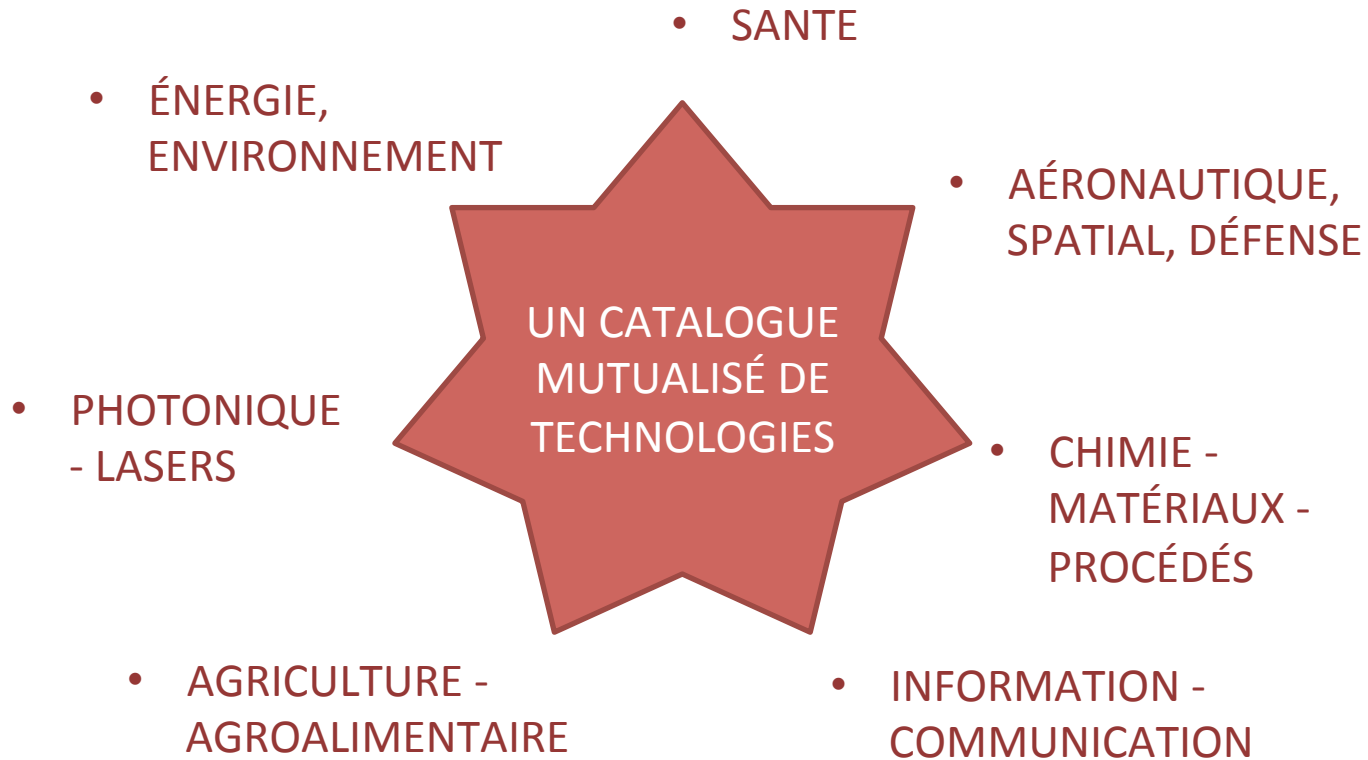
Un acteur de développement économique pour renforcer la compétitivité des entreprises
(priorité PME et start-up) :

Développer la croissance et l' emploi par l' Innovation

Un outil financé par l'Etat et les opérateurs de la recherche publique, ouvert aux collectivités:

Ecosystème de l' Innovation

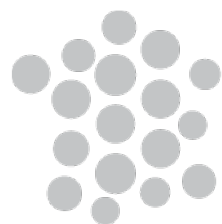
Une offre nationale issue de 144 établissements de recherche académique français



UN IMPACT NATIONAL

AU 31 DECEMBRE 2013 LES SATT REPRESENTENT :

- **856** millions de dotation sur 10 ans pour la maturation des résultats de recherche
- **144** établissements de recherche académiques ayant confié l'exclusivité de la valorisation de leur propriété intellectuelle aux SATT
- **256** personnes spécialisées en propriété intellectuelle, en ingénierie de projets technologiques, en droit, marketing et développement commercial.
- **1 751** projets détectés et analysés
- **304** brevets prioritaires déposés
- **38,8** millions d'investissement sur des projets de maturation
- **70** licences signées
- **20** start-up créées



SATT.fr

Les Sociétés d'Accélération
du Transfert de Technologies

MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.satt.fr